

Conclusion

L'expertise ornithologique réalisée en 2006 comportait, selon les espèces visées, une phase d'investigation de terrain ou une compilation de connaissances. La plupart des enjeux identifiés sur ce site préalablement à sa désignation en ZPS ont été précisés grâce à cette étude.

Concernant les milieux ouverts, la session de points d'écoute préconisée par le cahier des charges du maître d'ouvrage a permis de mettre en évidence la **diversité du peuplement** (75 espèces à petit territoire). De même, deux espèces patrimoniales visées par l'étude se sont avérées particulièrement représentées : l'**Alouette lulu** et la **Pie-grièche écorcheur** (près de 50 % des points occupés). Par contre la méthode préconisée ne renseigne pas sur les densités ni sur les effectifs à l'échelle du site. Concernant la sélection des habitats échantillonnés, l'Alouette lulu est significativement plus présente dans les pelouses (par rapport aux prairies et aux autres zones ouvertes). Au sein des pelouses, elle sélectionne celles qui sont bien conservées (selon étude phytosociologique de J.-L. GADEN fournie par le maître d'ouvrage). A contrario, la Pie-grièche écorcheur ne semble pas sélectionner des types d'habitats cartographiés mais doit être répartie selon d'autres facteurs (sites de nidification buissonneux).

L'**Engoulevent d'Europe** est ici dans un de ses bastions régionaux avec 47-48 chanteurs détectés. L'espèce est surtout présente dans la moitié sud du site mais aussi sur le plateau de Meussia. La Petite Montagne abrite potentiellement la moitié de la population régionale à une altitude moyenne assez élevée de 545 mètres. La gestion de l'espèce passera d'abord par une étude plus poussée sur la typologie d'habitats et les densités de chanteurs.

Le **Faucon pèlerin** est représenté par une dizaine de couples suivis annuellement sur une population estimée à 120 couples nicheurs en 2003 dans la région. De même, près de 10 couples de **Harles bièvres** occupent les rives de l'Ain à l'est du site mais le principal site de reproduction (falaises de Chancia) est situé dans la ZPS voisine (Rives et côtes de la Bienne, du Tacon et du Flumen). Pour l'avifaune rupestre, la surveillance annuelle des sites et la limitation des activités de loisirs sont les deux composantes indispensables.

La **vallée de la Thoreigne** semble avoir perdu de forts enjeux ornithologiques mais trois couples de **Pie-grièche grise** subsistent. L'avenir du cortège patrimonial des oiseaux de plaine dépend d'une forte politique de reconversion à la prairie.

Les **oiseaux d'eau en hiver** sont concentrés sur l'Ain et notamment la retenue de Coiselet. Avec 10 % des effectifs régionaux, le site possède un enjeu régional et la définition de zones de quiétude est à assurer. Spécifiquement, la Petite Montagne présente notamment une responsabilité régionale pour le Harle bièvre et les Fuligules morillon et milouin.

Un couple de **Circaète Jean-le-Blanc** niche au sein du site et deux autres sont cantonnés à proximité. Cette découverte remarquable a eu lieu en 2006 parallèlement à l'étude et vient conforter l'enjeu lié à cette espèce patrimoniale indicatrice. La tranquillité des massifs forestiers, le maintien de milieux ouverts riches en reptiles et la neutralisation du réseau électrique aérien dangereux sont indispensables à sa conservation.

L'enjeu en termes d'**espaces prioritaires** peut être complété par une extension du site au sud-ouest, dans le Val d'Epy. D'un point de vue spécifique, l'intérêt peut être précisé pour quelques espèces supplémentaires : Petit-duc scops, Milan royal, Chevêche d'Athéna, etc.

Diverses méthodes de monitoring sont proposées pour suivre et évaluer les opérations de gestion conservatoire à l'échelle du site. L'ampleur de ces expertises nécessite un fort engagement, un partenariat avec les acteurs existants dans le domaine de la connaissance faunistique et l'intégration des opérations dans une cohérence régionale et nationale à long terme.